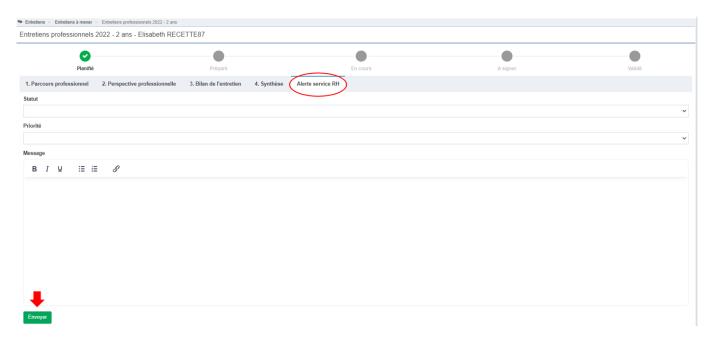
Comment remonter une alerte RH concernant mon collaborateur ?

Lors de la préparation d'un entretien, au cours de celui-ci ou même après sa clôture, vous pouvez créer une alerte concernant le collaborateur concerné.

1. Rendez-vous donc sur l'entretien en question en suivant la procédure décrite sur la page dédiée.



- 2. Cliquez sur la rubrique "Alerte Service RH"
- 3. Dans "Statut", déroulez le menu. Vous pouvez choisir "En cours".

Vous pourrez à tout moment revenir sur cet écran clôturer cette alerte en sélectionnant "Clôturer"

- **4.** Le menu déroulant "**Priorité**" vous permet de définir le niveau de priorité de l'alerte, "**Faible**", "**Moyenne**", ou "**Elevé**" **5.** Indiquez les informations dans l'encart dédié au message.
- **6.** Cliquez sur "**Envoyer**" En cliquant sur "Envoyer" vous enverrez l'alerte au service RH.

